



LES ECHOS DE LA CITE



Bulletin mensuel d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • N° 30 • OCTOBRE 2014

Activités de Boko Haram en Afrique centrale : une mission d'évaluation de l'UNOCA était sur le terrain

Du 19 au 31 octobre 2014, une mission a séjourné au Cameroun et au Tchad, pour évaluer l'impact des activités de Boko Haram dans ces pays frontaliers du Nigeria. L'équipe de l'UNOCA a rencontré tous les acteurs impliqués dans la lutte contre ce mouvement armé, y compris les autorités civiles, militaires, administratives, coutumières et religieuses ainsi que la société civile et des victimes. Elle a été particulièrement bouleversée par l'ampleur des réalités à l'Extrême-Nord du Cameroun, région où Boko Haram multiplie des attaques meurtrières depuis six mois.

« Ces actes criminels, qui touchent aussi bien les populations que les soldats, sont intolérables tout comme l'enrôlement des jeunes par ce groupe terroriste », souligne M. Abdoulaye Bathily, tirant les premières leçons de la mission d'évaluation dont il partagera les prin-

cipales conclusions avec le Conseil de sécurité. « Les pays concernés ont besoin d'un soutien à la hauteur des défis auxquels ils font face dans la lutte contre Boko Haram », ajoute le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, exprimant sa solidarité avec les familles des victimes de Boko Haram.

« Je demande la cessation immédiate de ses activités », poursuit M. Bathily. Par ailleurs, il lance un appel à la communauté internationale afin qu'elle se mobilise davantage en faveur des réfugiés nigériens qui affluent dans la partie septentrionale du Cameroun du fait des incursions de Boko Haram. « Si rien n'est fait assez rapidement, nous risquerions de vivre une crise humanitaire très grave », prévient le Chef de l'UNOCA, rappelant les conditions précaires de plus de 17 000 personnes

regroupées dans le camp de Minawao, dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Les autorités locales et le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés estiment qu'entre 4000 et 5000 nouvelles personnes arrivent dans la région chaque semaine, dont environ 70 % de femmes et d'enfants nécessitant une assistance immédiate (voir photos ci-dessous).

La mission d'évaluation au Cameroun et au Tchad était conduite par M. Anatole Ayissi, Chef de Cabinet de l'UNOCA. Des collègues du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), du Centre régional des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (CNDHD-AC), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que ceux des agences opérationnelles de l'ONU sur le terrain y ont également pris part.





LUTTE CONTRE LA MENACE TERRORISTE - COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD

Le Conseiller militaire a participé à un atelier sur une stratégie commune

Sur invitation du Secrétariat exécutif de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire de l'UNOCA, a participé, du 14 au 18 octobre 2014, à Yaoundé (Cameroun), à un atelier consacré à l'élaboration d'une stratégie commune de lutte contre la menace terroriste dans l'espace CBLT.

Les experts des pays membres de la CBLT (Cameroun, Niger, Nigéria, Tchad et RCA) ainsi que du Bénin (observateur) ont élaboré des documents qui seront présentés aux ministres de la Défense lors d'une réunion prévue ce mois de novembre au Nigéria.

Ces activités s'inscrivent dans la mouvance des résolutions du Sommet de Paris du 17 mai 2014 et des réunions ministérielles de suivi de Londres et d'Abuja des 12 juin et 03 septembre 2014. Elles sont également conformes aux conclusions de la 3^e réunion des Ministres de la Défense, des Chefs d'État-major des Armées et des Chefs des Services de Sécurité et de Renseignement des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad et du Bénin, tenue à Niamey (Niger) du 22 au 23 juillet 2014.



Armes légères et de petit calibre : un séminaire sur la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa

Du 28 au 29 octobre, Jeffrey Means, Conseiller politique, a participé à Kinshasa (République démocratique du Congo / RDC), à un séminaire régional sur la mise en œuvre de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage. Les participants ont fait le point de la situation dans leur pays respectif, permettant ainsi aux uns et aux autres d'avoir une idée du chemin parcouru depuis l'adoption de cet instrument lors de la 30^e réunion de l'UNSAAC tenue à Kinshasa en avril 2010.

À l'état actuel des choses, seuls cinq États ont ratifié la Convention - alors qu'il en faut six pour son entrée en vigueur. Il s'agit du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon et du Tchad. La RDC a indiqué que d'ici la fin de l'année, elle bouclera son processus de ratification.



Le séminaire de Kinshasa a été organisé par le Comité international de la Croix rouge (CICR) et le gouvernement de la RDC. Des experts de la CEEAC ainsi que ceux des Ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Défense du Burundi, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la RCA et de la RDC, y ont également pris part.



RCA : la Médiation internationale poursuit ses efforts en vue d'un retour à la paix

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a eu une séance de travail le 15 octobre à Brazzaville avec le Président Sassou Nguesso, Médiateur de la CEEAC dans la crise centrafricaine. Ils ont fait le point de la situation et évoqué les nouvelles étapes dans la mobilisation des efforts en vue d'un retour à la paix en RCA.

M. Bathily, qui était accompagné de trois collègues (photos), s'est ensuite rendu à Bangui le 16 octobre - toujours dans le cadre de ses activités au sein de la Médiation internationale sur la RCA. Il faisait partie d'une mission composée du ministre des Affaires étrangères du Congo, M. Basile Ikouebe, et de l'ancien ministre malien de la Défense, M. Soumeylou Boubeye Maiga, Représentant de l'Union africaine.

La visite était consécutive à la recrudescence, les semaines précédentes, d'actes de violence dans la capitale centrafricaine, en violation flagrante de l'accord de cessations des hostilités signés le 23 juillet 2014 à Brazzaville. Dans ce contexte, les membres de la Médiation internationale ont rencontré les autorités compétentes, dont la Chef d'Etat de la Transition, Mme Catherine Samba-Panza, le Premier ministre de la Transition, M. Mahamat Kamoun, et le Président du Conseil national de Transition (CNT), M. Alexandre Ferdinand Nguendet.

Ils ont également eu des entretiens avec les participants au Forum de Brazzaville, y compris les représentants des partis politiques, des groupes politico-militaires, des membres de la société civile, des leaders religieux, des associations de femmes et de jeunes, etc.. Ils ont réitéré l'urgence de respecter l'accord de cessation des hostilités, qui prescrit « l'abstention de tout acte militaire ou toute autre forme de violence ». Cela est nécessaire pour l'accélération du processus de sécurisation de Bangui et de l'intérieur du pays. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) renforce progressivement son déploiement sur le terrain.



Photos Présidence de la République

Des contacts réguliers avec la communauté internationale pour garantir la réussite du processus

Le séjour à Bangui de la Médiation internationale sur la RCA a aussi favorisé des rencontres avec les membres du Groupe des Huit (G8)-RCA, dont le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique et Chef de la MINUSCA, le Général Babacar Gaye, le Représentant du Médiateur de la crise, le Général Noël Léonard Essongo, le Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, le Général Jean-Marie Michel Mokoko, ainsi que des ambassadeurs de France, du Congo, des Etats-Unis, de l'Union européenne et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). La réussite du processus est en effet conditionnée par le respect des engagements pris par la communauté internationale en faveur de la RCA.

Sources : D'après des notes de la MINUSCA



Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception et réalisation : Norbert N. Ouendji | Courriel : ouendji@un.org cc : piunoca@un.org

Tél. Bur. +(241) 01 74 14 01 - Mob . +(241) 05 72 23 23 | B.P : 23773 Libreville, Gabon

Web: <http://unoca.unmissions.org> | twitter.com/UNOCA_NEWS

Afrique centrale : l'ONU renouvelle son soutien à l'engagement des femmes dans la vie politique



Les Nations Unies ont renouvelé leur détermination à continuer à apporter leur soutien aux femmes d'Afrique centrale afin de favoriser davantage leur participation à la vie politique de leurs pays respectifs. Cet engagement a été fait jeudi 23 octobre 2014 à Douala, la capitale économique du Cameroun, au terme d'un séminaire sous-régional de trois jours initié par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et organisé en partenariat avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Le séminaire, qui a réuni une vingtaine de participants, y compris des parlementaires et des membres de la société civile, a permis de réfléchir sur les voies et moyens de renforcer l'implication des femmes dans la gestion des affaires publiques. Au-delà du partage des expériences sur cette question importante, un accent a été mis sur la nécessité de repenser leur place dans les processus électoraux. Le cas des personnes vivant avec un handicap et des populations autochtones a été aussi passé en revue, avec comme principale recommandation, le besoin impérieux de prendre en compte les droits civiques et politiques de tous les groupes marginalisés. Par ailleurs, les participants ont exprimé le vœu que la CEEAC coordonne « les efforts des partenaires [afin de] mettre en place un mécanisme de soutien à la participation politique des femmes en Afrique centrale ».

Mise en place d'une Plate-forme

Une plate-forme pour la promotion de la participation des femmes de la sous-région dans la vie politique a été créée pour veiller à la mise en œuvre des vingt recommandations adoptées à l'issue des travaux. « En promouvant la participation des femmes à la vie politique,

la garantie que les gouvernements respectent la représentation, la diversité et l'inclusion de tous leurs citoyens est plus grande. En effet, la représentation et l'inclusion en politique sont des éléments fondateurs de la construction de sociétés démocratiques et pacifiques », a fait observer le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, dans un mes-

sage lu lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire. Il s'agit d'éviter des frustrations et des situations confuses qui, parfois, sont à l'origine des tensions et de l'instabilité. « Dans un tel contexte, seuls des changements constructifs dans les façons de gouverner peuvent mener à une paix durable », a souligné M. Bathily, précisant que « les femmes, en tant que membres à part entière de la société, ont un rôle

fondamental à jouer » dans ce chantier de la transformation de la gouvernance politique. « Les Nations Unies ont bien compris l'immense potentiel des femmes et ont réitéré leurs engagements à soutenir ces dernières », a-t-il insisté, rappelant que sept résolutions du Conseil de sécurité sur les Femmes, la paix et la sécurité ont été adoptées entre 2000 et 2013. Le séminaire de Douala a été

« En promouvant la participation des femmes à la vie politique, la garantie que les gouvernements respectent la représentation, la diversité et l'inclusion de tous leurs citoyens est plus grande. En effet, la représentation et l'inclusion en politique sont des éléments fondateurs de la construction de sociétés démocratiques et pacifiques »
Abdoulaye Bathily



organisé avec le concours de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), d'ONU Femmes/Cameroun et du Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-CA). Outre le Cameroun, les délégués du Burundi, du Gabon, de la République Centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC), du Rwanda, de Sao Tomé et Principe, et du Tchad y ont pris part.

UNOCA : les bons souvenirs de Douala

Trois collègues de la Section politique ont valablement représenté UNOCA au séminaire de Douala : Nora Benyakoub (Conseillère politique), Ablavi Ayeh (Assistante administrative) et Sherwin Das (Chef de la Section par intérim). Ils ont gardé de très bons souvenirs de cette riche expérience professionnelle, mais aussi de la ville de Douala...

ONU : « OUVRIR LA VOIE D'UN AVENIR MEILLEUR »



La célébration de la 69^e Journée des Nations unies, qui s'est déroulée le 24 octobre au Ministère des Affaires étrangères, a été marquée, entre autres, par la levée du drapeau des Nations Unies ainsi que par la lecture du message du Secrétaire général de l'ONU, par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily. Il y rappelle le rôle primordial des Nations Unies face aux problèmes qui accablent l'humanité. Il a notamment souligné que la création de l'ONU « était une promesse solennelle faite aux peuples du monde entier [...] d'ouvrir la voie d'un avenir meilleur ».

« Si certains revers ont été douloureux et qu'il reste beaucoup à faire pour concrétiser les idéaux énoncés dans la Charte, nos réalisations devraient nous encourager », a précisé M. Ban Ki-moon. Son Représentant spécial pour l'Afrique centrale a donné des détails supplémentaires sur le bilan de l'organisation, en insistant sur la situation dans la sous-région couverte par l'UNOCA,

Programme conjoint sur le SIDA

Il a par ailleurs magnifié les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) visant à éradiquer la pauvreté d'ici 2015. La signature d'un programme conjoint sur le SIDA entre le système des Nations Unies et le Gabon pour la période 2014-2017 constitue une étape décisive dans la mise en œuvre de ce projet. Il a été paraphé par la Coordonnatrice résidente du système des Nations Unies au Gabon, Mme Marie Evelyne Petrus-Barry et le Ministre de l'Economie M. Régis Immongault Tatagani, en présence du Ministre délégué aux Affaires étrangères, M. Dieudonné Nzengue. Les uns et les autres ont saisi cette occasion pour saluer l'excellence des relations entre l'ONU et le Gabon.



Une retraite pour faire le point et définir une nouvelle feuille de route

Une retraite de l'ensemble du personnel a eu lieu du 09 au 10 octobre dans un hôtel paisible de la place. Animée par Youssoupha Niang (Bureau de l'Ombudsman et des Services de médiation des Nations Unies), elle a permis aux uns et aux autres de faire le point de leurs activités, d'évaluer le chemin parcouru et de dessiner une nouvelle feuille de route pour l'année 2015.

Dans ce contexte, le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a encouragé ses collègues à continuer à mettre en valeur leur esprit d'équipe et à faire preuve de solidarité dans l'accomplissement de leurs missions. Il les a rassurés quant à son soutien, y compris pour la mise en œuvre des recommandations adoptées à l'issue des deux jours de travaux.

Les échanges se sont déroulés dans une ambiance détendue et conviviale.

